Karol SINION

Par : Marilyne Andréo



Service historique de la Défense, Caen

- Informations
  - Nom : SINION
  - Prénom(s) : Karol
- Etat civil
  - Date de naissance : 22/06/1926
  - Ville de naissance : Graissessac
  - Département de naissance : Hérault
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - Mineur
  - Date de décès : 19/12/1988
  - Lieu de décès : Montpellier (Hérault)
- Résistance
  - Organisation(s) de résistance :
    - Front national
  - Département(s) de résistance : Gard
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 25/2/1944
  - Lieu d'arrestation : Meyrannes
  - Département d'arrestation : Gard
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Nîmes
  - Date de condamnation : 14/04/1944

    - Motif(s) de condamnation :
      - Distribution de tracts communistes et activité communiste
    - Peine infligée : Prison
    - Durée de la peine : 1 an
    - Parcours carcéral :
      - Alès (fort Vauban)
      - Nîmes
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 02/05/1944
    - Numéro d'écrou à Eysses : 3422
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 0 mois, 28 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 18/06/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
    - Matricule : 74006
    - Situation en 1945 : Libéré
    - Lieu : Dachau

Biographie

Charles Simon est né le 22 juin 1926 à Graissessac, commune du bassin houiller du nord-ouest de l’Hérault. Il est le fils de Karol Simon et de Maria Piekarzick (orthographe variable selon les sources), originaires de Tchécoslovaquie. A sa naissance, ses parents optent pour la nationalité française mais il est signalé comme tchécoslovaque sur la liste du convoi de déportation sur le site de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et dans divers documents du camp de Dachau alors que le recensement de Meyrannes de 1936 indique qu’il est français. Son identité est elle aussi fluctuante : Simon Charles sur son extrait d’acte de naissance et dans son dossier de déporté au Service historique de la Défense de Caen, Simon Karol dans les registres d’écrou de la maison d’arrêt d’Alès et de Nîmes, Sinion Karol à la centrale d’Eysses, Simon Karl ou Karol dans les archives de Dachau, Siman Charles dans le registre des jugements de la section spéciale de la cour d’appel de Nîmes et dans les décès répertoriés par l’INSEE.

Ses parents s'installent en France entre 1923 et 1926 puisque leur fils aîné, Ervi, est né en 1923 à Karviná en Tchécoslovaquie alors que Charles est né en France en 1926. Son père est mineur et la famille réside ensuite dans diverses localités du bassin minier des Cévennes gardoises. Sa sœur Raymonde est née en 1928 à Alès et son frère Henri voit le jour en 1935 à Meyrannes près de-Molières-sur-Cèze. La famille y habite au hameau de Clet.

Pendant la guerre, Charles est mineur comme son père. A partir de 1943, il appartient au Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France. Dans sa commune, il distribue des tracts avec René Descours et Marc Guyon. A la suite d'une dénonciation, il est arrêté le 25 février 1944 vers 11 heures dans une rue de son hameau par un gendarme de Molières-sur-Cèze qui le remet ensuite en gare de Molières à deux inspecteurs de police qui ont déjà appréhendé René Descours et Marc Guyon. Ils sont soupçonnés de distribuer des tracts clandestins communistes depuis trois mois. Conduits devant le juge d'instruction d'Alès, ils sont interrogés puis internés le soir même à la maison d'arrêt du fort Vauban de cette commune puis à la maison d'arrêt de Nîmes le 1er avril. Il est condamné par la section spéciale de la cour d'appel de Nîmes le 14 avril à un an de prison comme René Descours et à deux ans de prison pour Marc Guyon. Le 2 mai, il est transféré avec ses camarades à la centrale d'Eysses de Villeneuve-sur-Lot. Le lendemain, sous le nom de Sinion Karol, il est inscrit dans le registre des arrivées de la centrale avec le numéro d'écrou 3 422.

Le 30 mai, plus de 1 200 détenus de la centrale sont livrés aux nazis par les autorités françaises. Partis de la gare de Penne-d'Agenais, ils arrivent le 2 juin au camp de Compiègne. Charles Simon y est enregistré avec le numéro 39 812. Il est déporté le 18 juin 1944 à Dachau dans un convoi comprenant un peu plus de 2 000 hommes dont René Descours (décédé en déportation) et Marc Guyon. Il arrive le 21 juin au camp où il reçoit le matricule 74 006. Il est affecté le 26 novembre dans un *Kommando* chargé de construire des tunnels. Il est libéré le 29 avril 1945 par les troupes américaines et rapatrié le 17 mai 1945 via le Lutetia. Le 20 avril 1945, sa condamnation a été annulée par la cour d'appel de Nîmes.

Après la guerre, il est ouvrier mineur à Molières-sur-Cèze où il réside. Il décède le 19 décembre 1988 à Montpellier à l'âge de 62 ans. Son nom est inscrit sur le Mémorial gardois de la déportation à Nîmes.